

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATION  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

-----  
Séance du 10 juillet 2020 – 17h00

Délibération n°2020/70

Date de convocation : 06 juillet 2020

Nombre de conseillers en exercices : 74

Avesnes-Les-Aubert  
Bazuel  
Beaumont-en-Cis  
Beauvois-en-Cis  
Bertry  
Béthencourt  
Bévillets  
Boussières-en-Cis  
Briastre  
Busigny  
Carnières  
Catillon-sur-Sambre  
Cattenières  
Caudry  
Caullery  
Clary  
Dehéries  
Élincourt  
Estourmel  
Fontaine-au-Pire  
Haucourt-en-Cis  
Honnechy  
Inchy  
La Groise  
Le Cateau-Cambrésis  
Le Pommereuil  
Ligny-en-Cis  
Malincourt  
Maretz  
Maurois  
Mazinghien  
Montay  
Montigny-en-Cis  
Neuvilly  
Ors  
Quiévy  
Rejet-de-Beaulieu  
Reumont  
Saint-Aubert  
Saint-Benin  
Saint-Hilaire-Lez-Cambrai  
Saint-Souplet-Escaufourt  
Saint-Vaast-en-Cis  
Troisvilles  
Villers-Outréaux  
Walincourt-Selvigny

L'an deux mille vingt, le 10 juillet 2020 à dix-sept heures, les membres du conseil de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis se sont réunis au Val du Riot de Caudry, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis.

**Étaient présents (68 titulaires) :**

BASQUIN Alexandre, PORTIER Carole, WAXIN Vincent, MACAREZ Jean-Félix, BACCOUT Fabrice, HERBET Yannick, MÉRESSE DELSARTE Virginie, GAVE Nathalie, OLIVIER Jacques, SOUPLY Paul, DUDANT Pierre-Henri, LOIGNON Laurent, LESNE Jacques, MARECHALLE Didier, GOURMEZ Nicole, HOTTON Sandrine, LEDUC Brigitte, FORRIERES Daniel, BALÉDENT Matthieu, BRICOUT Frédéric, DOYER Claude, HISBERGUE Antoine, MATON Audrey, POULAIN Bernard, PRUVOT Brigitte, RICHOMME Liliane, THUILLEZ Martine, TRIOUX COURBET Sandrine, GOETGHELUCK Alain, DÉPREZ Marie-Josée, PELLETIER Gilles, LAUDE Pierre, PLET Bernard, GERARD Jean-Claude, BONIFACE Patrice, LEFEBVRE Bertrand, BASQUIN Etienne, DEMADE Aymeric, CLERC Sylvie, DAVOINE Matthieu, GRENIER Brigitte, MANESSE Joëlle, MODARELLI Joseph, SIMEON Serge, PAQUET Pascal, LEONARD Julien, MERIAUX Christelle, PLATEAU Marc, KEHL Didier, DUBUIS Bernadette, HENNEQUART Michel, RIBES-GRUERE Laurence, GOURAUD Francis, HAVART Ludovic, VILLAIN Bruno, BLAIRON Daniel, NOIRMAIN Augustine, RICHEZ Jean-Pierre, GERARD Pascal, GODELIEZ NICAISE Véronique, DEFAUX Maurice, QUONIOU Henri, JUMEAUX Stéphane, RICHARD Jérémy, DOERLER-DESENNE Axelle, QUEVREUX Patrice, MAILLY Chantal, MÉLI Jérôme

**Membres ayant donné procuration (6) :**

BERANGER Agnès à BALÉDENT Matthieu, BONIFACE Didier à POULAIN Bernard, COLLIN Denis à THUILLEZ Martine, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie à BRICOUT Frédéric, RIQUET Alain à RICHOMME Liliane, COULON Laurent à RICHEZ Jean-Pierre

Monsieur RICHARD Jérémy est élu secrétaire de séance.

**Délibération n°2020/70 : Portant désignation des représentants de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis (CA2C) au Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Erclin (SMABE)**

Monsieur le Président,

Le SMABE a été constitué à l'origine pour assurer l'entretien de l'Erclin et de ses affluents situés sur son périmètre d'intervention. Compétent désormais en matière de gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, ainsi que pour la lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols, il regroupe les Communautés d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis (CAC2) et de Cambrai (CAC). Pour la CA2C, il exerce ses compétences sur tout ou partie des communes d'Avesnes-les-Aubert, Beaumont-en-Cambrésis, Beauvois-en-Cambrésis, Bertry, Béthencourt, Bévillers, Boussières-en-Cambrésis, Busigny, Carnières, Cattenières, Caudry, Caullery, Clary, Dehéries, Élincourt, Estourmel, Fontaine-au-Pire, Haucourt-en-Cambrésis, Honnechy, Inchy-en-Cambrésis, Le-Cateau-Cambrésis, Ligny-en-Cambrésis, Malincourt, Maretz, Maurois, Montigny-en-Cambrésis, Neuville, Quiévy, Reumont, Saint-Aubert, Saint-Hilaire-Lez-Cambrai, Saint-Vaast-en-Cambrésis, Troisvilles, Villers-Outréaux et Walincourt-Selvigny.

Conformément à l'article L5711-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT), les syndicats mixtes constitués exclusivement de communes et d'établissements publics de coopération intercommunale et ceux composés uniquement d'établissements publics de coopération intercommunale sont soumis aux dispositions des chapitres Ier et II du titre Ier du livre II de la cinquième partie législative du code général des collectivités territoriales.

Pour l'élection des délégués des établissements publics de coopération intercommunale avec ou sans fiscalité propre au comité du syndicat mixte, le choix de l'organe délibérant peut porter sur l'un de ses membres ou sur tout conseiller municipal d'une commune membre.

Conformément à l'article 6-2 des statuts du SMABE, quelle que soit la compétence pour laquelle un EPCI est adhérent, ce dernier dispose d'un nombre de siège équivalent au nombre de communes pour lequel il est membre du syndicat. La Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis dispose donc de trente-cinq délégués à raison d'un par commune située dans le périmètre d'intervention du SMABE.

Conformément à l'article 6-3, chaque membre du syndicat nommera autant de suppléant que de titulaire, soit pour la CA2C : trente-cinq suppléants.

*Vu le code général des collectivités territoriales, dont l'article L5711-1,*

*Vu les statuts du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Erclin (SMABE),*

**Après en avoir délibéré le conseil communautaire décide :**

**– De désigner les trente-cinq représentants titulaires de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis au Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Erclin comme suit :**

1. BASQUIN Alexandre
2. BACCOUT Fabrice
3. HERBET Yannick
4. CAFFIAUX Alban
5. SOUPLY Paul
6. DUDANT Pierre-Henri
7. FIEVET Patrick
8. GOURMEZ Nicole
9. HOTTON Sandrine
10. SEDENT Francine
11. DEVIENNE Marc
12. BOUTIN Jean-Ernest
13. RAMETTE Jean-Marc
14. PELLETIER Gilles
15. LAUDE Pierre
16. PLET Bernard
17. GERARD Jean-Claude
18. GOSSART Jean-Marc
19. PLUCHART Christophe
20. DENHEZ Marie-Annick
21. DRUESNES Guy
22. LEONARD Julien
23. FONTAINE Cédric



24. KEHL Didier
25. BERNARD Alexis
26. GOUVART Michel
27. LENNE Christophe
28. MACHU Daniel
29. RICHEZ Jean-Pierre
30. GERARD Pascal
31. LEDUC Jean
32. BARELLE Yann
33. GODARD Albert
34. MONCLERCQ Gérald
35. FORRIERES André-Marie

– **De désigner les trente-cinq représentants suppléants de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis au Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Erclin comme suit :**

1. WAXIN Vincent
2. VIREMOUNEIX Evelyne
3. MERESSE Virginie
4. GRAS Serge
5. FLINOIS Alain
6. LEPRETRE Stéphane
7. SAKALOSKI Olivier
8. MARECHALLE Didier
9. NONGPANGA Brigitte
10. BARDOUX Damien
11. BRICOUT Frédéric
12. ARPIN Sébastien

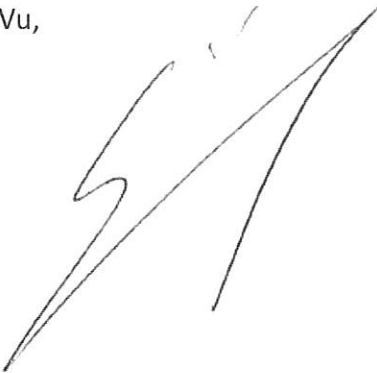
13. SAUTIERE Odile
14. HAPPE Laurent
15. CATTOEN Didier
16. COMBE Nicolas
17. FRANCOIS Michel
18. BONIFACE Patrice
19. CASIER Maxence
20. WATREMETZ Jean-Luc
21. MANNEL Bruno
22. MERIAUX Christelle
23. DUEZ Philippe
24. TAINÉ Edwige
25. LECOUCHEZ Daniel
26. GOURAUD Francis
27. LENNE Christophe
28. BLAIRON Daniel
29. LALAUT Jean-Luc

- 30. CATTIAUX Daniel
- 31. CARLIER Benoît
- 32. LEDUC Sophie
- 33. SANTERRE Rodrigue
- 34. QUEVREUX Patrice
- 35. WAYEMBERGE Yves

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Certifié exécutoire par le Président  
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture  
Le 23 juillet 2020 et de la publication le  
23 juillet 2020

Vu,



Pour expédition conforme  
Beauvois-en-Cis, le 23 juillet 2020

Le Président,  
Maire de Le-Cateau-Cambrésis,

Serge SIMÉON



IMPORTANT

*DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.*